Pour le maintien du maximum de logements

13 février 2023

Á LA CÌTÉ-JARDÌN DU QUARTÌER AÉROPORT Á BOURGES !

Le projet décidé par **l'Office Public de l'Habitat VAL DE BERRY,** le 4 janvier 2023, et annoncé aux habitants de la **CÍTÉ-JARDÍN** du quartier de l'Aéroport à Bourges, programme la démolition de 200 à 340 logements, dont 240 en collectifs et 95 en individuels. Cette décision est vécue par les habitants comme un drame humain avec des conséquences dramatiques au regard de situations familiales !

C'est entre 200 à 340 familles à reloger, si ce programme n'est pas modifié, sachant que le bailleur est dans l'impossibilité aujourd'hui, par l'absence de logements, de reloger dans le quartier les familles qui sont viscéralement attachées à y demeurer ayant construit leur vie ici depuis de très nombreuses décennies !

Comment se fait-il que **VAL DE BERRY** n'ai pas anticipé une telle issue, avec ses conséquences pour les locataires, alors que les habitants de la **CÍTÉ-JARDÍN**, leurs élus et représentants Indécosa-cgt 18 au sein des instances de l'Office, n'ont cessé d'intervenir tout au long de ces années pour réclamer la réalisation d'indispensables travaux afin de stopper et réparer les dégradations dans les logements et sur les bâtiments *(fissures, infiltrations, humidité, moisissures, défaillance du système de chauffage et de la ventilation, carence d'isolation, etc.)* ? Force est de constater qu'ils n'ont pas été entendus !

Alors, il n'est pas trop tard pour que TOUT soit mis en œuvre pour maintenir le maximum de logements à la CÍTÉ-JARDÍN !

Nous exigeons de **VAL DE BERRY** de privilégier le maintien des locataires dans les logements qui peuvent être restaurés, particulièrement les pavillons où des

études complémentaires sont en cours avant décision finale. **VAL DE BERRY** doit manifester sa volonté de prioriser cette option.

Chaque locataire de la **CÍTÉ-JARDÍN** maintenu dans son logement, c'est autant de familles à ne pas avoir à reloger. Dans les circonstances actuelles, cette stratégie est loin d'être négligeable, car elle satisfait la demande des habitants et en conséquence elle réduit le nombre de familles à reloger. Ce qui n'est pas rien !

Je signe cette pétition, car je soutiens l'action des habitants de la CÍTÉ-JARDÍN et de leur Amicale des locataires Indécosa-cgt 18 :

– pour le maintien du maximum de logements inscrits à ce jour dans le programme de démolition et qui peuvent être « sauvegardés »,

– pour les locataires, contraints de quitter leur logement, que leur soit garanti un relogement prenant en considération les réalités humaines de chacun : familiale, financière, sociale, scolaire, professionnelle, santé/soins…